



Communiqué de **PRESSSE**

Pleslin-Trigavou et Saint-Pôtan, le 15 mars 2019

Dynamisme des centres-bourgs et Breizh COP Échanges entre la Région et les élus de Dinan Agglomération

Alors que le 2^e appel à projets “dynamisme des centres-villes et centres-bourgs” vient de se clore, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, est allé à la rencontre d’Arnaud Lécuyer, Président de Dinan Agglomération et des élus de l’intercommunalité. En effet, l’implication des intercommunalités, de par leur mission en matière de planification, est garante de la cohérence de ces actions de revitalisation et de regain d’attractivité des cœurs de ville. Les projets de Pleslin-Trigavou, lauréat du 1^{er} appel à projets, et celui de Saint-Pôtan, ont servi de support aux échanges. Ces projets s’inscrivent pleinement dans la démarche Breizh COP, portée par la Région Bretagne, qui vise à définir le projet de la Bretagne de demain, une Bretagne sobre, solidaire et économe, qui aura réussi ses transitions.

Dynamisme des centres : 214 candidatures reçues

Pourtant moteurs de cohésion territoriale, nombre de centres-villes et centres-bourgs manquent d’attractivité et sont confrontés à de multiples défis en termes d’habitat, de commerce, de mobilités... Ils doivent s’adapter aux nouveaux modes de vie des habitants, se transformer pour se renforcer et attirer investissements publics et privés porteurs de développement économique.

C’est avec l’ambition d’accompagner et d’encourager les communes qui souhaitent réinventer leur centre que l’État, la Région, l’Établissement public foncier (EPF) de Bretagne et la Banque des Territoires ont lancé successivement deux appels à candidatures. Le 1^{er}, lancé en 2017, a permis d’accompagner **60 projets**, en phase d’études ou de travaux, pour un montant total de 28 M€. Parmi les lauréats, figuraient **3 communes du territoire de Dinan agglomération** : **Évran** pour des études (40 000 €), **Languédias** (176 000 €) et **Pleslin-Trigavou**, qui fait l’objet de la visite du Président de Région aujourd’hui, et qui a bénéficié d’un soutien public global de près d’1 M€.

Un second appel à projets a été lancé fin 2018. Les candidatures sont aujourd’hui closes. Les partenaires État, Région, EPF et Banque des Territoires étudient, jusqu’au début de l’été, les **214 dossiers** reçus, dont **13** portés par des communes de **Dinan agglomération**. Pour des projets en phase d’études : **Broons, Lanvallay, Plouasne** et **Le Hinglé**. Pour des projets de travaux : **Dinan, Évran, Plouër-sur-Rance, Pluduno, Plumaugat, Saint-André-des-eaux, Saint-Cast-de-Guildo, Taden** et **Vildé-Guingalan**.

Une implication plus forte des intercommunalités

Ce nouvel appel à candidatures insiste davantage sur une nécessaire cohérence des projets à l’échelle intercommunale, en particulier sur les volets préservation du foncier et équilibre commercial. En effet, les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) sont aujourd’hui compétents

Pleslin-Trigavou : valoriser de nouveaux usages

Le projet consiste notamment à créer un éco-quartier sur le site des anciens Chais de la Ville-au-Comte, site industriel qui a marqué l’histoire de la ville. Il s’accompagne de la création d’une structure alimentaire multi-services et d’un théâtre de verdure, de l’amélioration de l’accessibilité du site et des stationnements, de l’extension de la bibliothèque : c’est bien toute une programmation urbaine qui est ici proposée par la commune et son maire Jean-Paul Leroy.

L’ancienne friche a été détruite mais porteuse d’histoire et devenue le terrain de jeu de graphistes de talent. La démarche « la ville se conte » en fait le support d’un outil de mémoire et d’appropriation du projet par les habitants.

Ainsi à la veille de sa démolition, les anciens chais ont fait l’objet d’une journée dédiée qui a permis d’accueillir un millier de participants. Des vidéos ont été réalisées avec d’anciens salariés, des ateliers ont été organisés, des artistes sont intervenus... : ainsi “La ville se conte” se veut être une démarche participative qui dure dans le temps et qui permette de créer du lien autour de ce lieu du patrimoine de la ville.

Estimé à 2 M€, le projet a été soutenu dans le cadre de l’appels à candidatures “dynamisme des centres-villes et centres-bourgs”. Il bénéficiera d’une aide financière totale de 980 000 € (dont 707 000 € de la Région Bretagne). C’est par ailleurs l’EPF qui a fait l’acquisition du site industriel, avant destruction des hangars, pour le revendre ensuite à la ville.

en matière de développement économique, en lien étroit avec la Région. Leur rôle est essentiel notamment en matière d'immobilier d'entreprises, d'aménagement de zone d'activités... qui sont directement liés aux démarches de planification et de programmation : Plan local d'urbanisme intercommunal habitat (PLUiH), Plan climat air énergie territorial (PCAET)...

Un réseau des centralités pour accompagner la revitalisation des centres

Au-delà du soutien financier accordé dans le cadre des appels à candidatures, les 4 partenaires du dispositif ont souhaité apporter un accompagnement méthodologique aux communes pour les encourager à réinventer leur centre. Ils ont créé le Réseau des centralités et animé plusieurs ateliers thématiques visant à guider les collectivités dans de telles démarches et à favoriser les échanges d'expériences.

Lors des ateliers thématiques ont notamment été évoqués : "la compréhension financière et économique des enjeux d'attractivité d'un centre-ville ou centre-bourg", "la mobilisation collective des ressources locales, condition de réussite des projets", "la planification urbaine au service du renforcement des centralités".

Cette question de planification urbaine aura également été au cœur de cette matinée d'échanges et de travail.

Planification et Breizh COP

En effet, la Région organisait la semaine dernière à Dinan, une rencontre avec les élus du territoire de Dinan Agglomération pour les inviter à s'engager dans la démarche Breizh COP. Le Président de Dinan Agglomération, qui porte également un projet de revitalisation (hors appel à projets) de la ville de Saint-Pôtan dont il est maire, a pu témoigner de son envie d'y contribuer, en particulier via les documents d'urbanisme et de planification (PLUi...).

Définies dans le cadre de ces documents élaborés par les EPCI, les questions de préservation de foncier, de transitions énergétique, numérique & sociale, ou encore d'équilibre des territoires sont au cœur de la démarche Breizh COP.

Dinan Agglomération élabore actuellement son PLUiH qui devait entrer en application début 2020. Ont déjà été identifiées quelques pistes et annoncés des objectifs :

- ◊ 168 ha identifiés en gisement foncier (dents creuses)
- ◊ Objectifs habitants : + 15 000 habitants d'ici 2032
- ◊ De 1 000 à 1 200 logements sociaux prévus sur la durée du PLUi (14 ans)
- ◊ 9 900 logements nécessaires pour accueillir la population,
- ◊ Densité de 15 à 35 logements/hectare,
- ◊ Implantation de dispositifs d'énergie renouvelable autorisés au PLUi,
- ◊ Création d'une zone destinée à l'implantation de panneaux photovoltaïques...

Breizh COP, un monde à vivre

2019 est, pour la Région Bretagne, l'année de mise en œuvre concrète de la Breizh COP. À travers ce projet collectif, elle souhaite construire la Bretagne de demain dans une logique de transitions et de sobriété.

Début février à Pontivy, le Président Loïc Chesnais-Girard a invité les 59 intercommunalités à se mobiliser. Et, dans le prolongement de cet appel à engagement, Laurence Fortin, Vice-présidente à l'aménagement territorial, a entrepris un Tro Breizh de 21 territoires de Bretagne afin d'y rencontrer les élus et les inciter à prendre part activement à la Breizh COP.

Au cours de ces 21 étapes, l'enjeu est de mobiliser les collectivités locales. Chacune d'elles, EPCI ou commune, est invitée à apporter une première réponse, d'ici fin avril, à l'appel à engagement basé sur les 38 objectifs approuvés par la Région, fin décembre. Les élus locaux peuvent y échanger sur les évolutions possibles de leurs modes d'intervention en termes d'urbanisme durable ou de gestion économe du foncier, notamment.

Les 38 objectifs de la Breizh COP sont définis autour de 5 grandes ambitions:

- ◆ Raccorder et connecter la région au monde
- ◆ Accélérer notre performance économique par les transitions
- ◆ Faire vivre une Bretagne des proximités
- ◆ Une Bretagne unie et solidaire
- ◆ Une Bretagne de la sobriété

Plus d'informations sur breizhcop.bzh.